

*La charte  
des professionnels de la  
Maison de  
Retraite Debrou*



MAISON DE RETRAITE  
DEBROU

3 rue debrou,  
37 300 Joué les Tours  
Téléphone: 02.47.68.41.41  
Télécopie: 02.47.68.41.55  
Site internet: [www.debrou.fr](http://www.debrou.fr)



Maison de Retraite Debrou  
3 rue Debrou  
37300 Joué les Tours  
Téléphone :02.47.68.41.41  
Télécopie :02.47.68.41.55

# Editorial

Mesdames, Messieurs les agents,

*La charte des professionnels est le reflet de notre exigence concernant le bien vivre et le bien-être des personnes accueillies au sein de la maison de retraite Debrou.*

*Collectivement et publiquement nous posons ainsi nos valeurs et nos leitmotivs professionnels.*

*Y adhérer, c'est tout simplement mettre en avant notre savoir faire et notre savoir être au service de nos aînés et de leurs proches.*

*Bien à Vous!*

*Mr Essalhi, Directeur*



**ARTICLE 9 : LA QUALITÉ DU TRAVAIL PASSE PAR UN PROJET DE VIE, DE SOIN , SOCIALE ET D'ANIMATION CONSTRUIT, CONNU ET PARTAGÉ PAR TOUS LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS**

- Le projet s'articule avec le résident et ses proches en garantissant ses choix.
- Harmoniser ses pratiques professionnelles.
- Chercher une cohérence dans les interventions complémentaires des différents professionnels.
- Le projet amène un cadre structurant et organisationnel.
- La communication du projet est essentiel à l'ensemble des acteurs concernés : résidents, familles et agents.

**ARTICLE 10 : L'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DE NOS PROJETS EST ESSENTIELLE**

- Se créer un espace et se donner la possibilité de « discuter » de l'évaluation, afin d'apporter des améliorations.
- Se donner comme objectifs : la réduction des conflits, incompréhensions ou autres démotivations qui risque de nuire à la qualité de vie.
- Adopter une forme partagée et comprise par tous.
- Savoir opérer des changements en matière de réponse aux besoins des résidents et de pratiques institutionnelles.
- Notre implication suppose de prendre conscience de ses responsabilités au travail.

ARTICLE 7 : LE SOIN GÉRONTOLOGIQUE SE CARACTÉRISE  
PAR UNE APPROCHE GLOBALE ET MULTIDIMENSIONNELLE  
DE LA PERSONNE ÂGÉE

- Écouter les besoins et les désirs des personnes âgées
- Maintenir les besoins fondamentaux tant physiques que psychiques
- Confort et bien-être
- Personnaliser l'environnement
- Reproduire les schémas de vie antérieur (habitudes de vie, alimentaires, croyances...)
- Respecter la pudeur et l'identité de la personne âgée
- Laisser choisir la personne âgée

ARTICLE 8 : LE PRENDRE SOIN EN GÉRONTOLOGIE CE  
N'EST PAS VOULOIR TOUT GUÉRIR, C'EST SURTOUT  
ACCOMPAGNER LE BIEN-ÊTRE ET LE PLAISIR

- Accueillir la personne âgée dans les différents services et dans son nouveau logement.
- Donner un sens sur nos actes en permanence renouvelé, afin qu'il soit le mieux adaptés possible aux situations.
- Évaluer fréquemment les capacités restantes et l'autonomie du résident .
- Soigner le résident dans une dimension biopsychosociale.
- Accompagner la personne âgée et la famille tout au long du séjour.

## *Préambule & Remerciements*

Cette charte des professionnels de la maison de retraite Debrou a été élaborée en équipe pluridisciplinaire.

Elle est le fruit d'une réflexion commune de plusieurs mois et riche de nos expériences professionnelles. Elle énonce les points d'orientation majeurs de notre éthique et de nos pratiques au quotidien auprès de nos aînés.

Cette charte acte ainsi notre respect de la dignité des personnes âgées et de leurs familles.

Réactualisée en fonction de l'évolution de notre environnement professionnel, elle sert également de support d'échanges avec les différents acteurs et instances de la Maison de Retraite Debrou.

Enfin, elle participe à la définition de notre identité professionnelle et fonde nos valeurs qui placent la personne âgée au centre de nos actions.

### **Remerciements:**

A l'ensemble du personnel de la maison de retraite Debrou pour son implication et sa réflexion dans ce projet.

### **Le comité de rédaction :**

Mr Essalhi, Directeur de la Maison de Retraite Debrou  
Melle Champeil Nathalie, psychologue du personnel.

# La charte des professionnels de la Maison de Retraite Debrou

**Article 1:** Il est nécessaire d'établir une attitude et un comportement professionnel : *le savoir être*.

**Article 2:** La multiplicité des acteurs et l'inter professionnalité implique une définition claire des tâches de chacun : *le savoir faire*.

**Article 3:** Faciliter les échanges d'informations entre intervenants améliore la connaissance réciproque du champ d'intervention de chacun, ainsi que la reconnaissance mutuelle.

**Article 4:** Les personnels d'encadrement et ceux chargés d'une mission de tutorat se doivent d'accompagner les nouveaux agents.

**Article 5:** La formation continue tout au long de la vie permet de se connaître, se former, d'acquérir et de mettre à jour ses pratiques.

**Article 6:** Le travail en commun et notre réflexion collective sont le socle de notre travail.

**Article 7:** Le soin gériatrique se caractérise par une approche globale et multidimensionnelle de la personne âgée.

**Article 8:** Le prendre soin en gériatrie ce n'est pas vouloir tout guérir, c'est surtout accompagner le bien-être et le plaisir.

**Article 9:** La qualité du travail passe par un projet de vie, de soin et de vie sociale élaboré, connu et partagé par tous les intervenants professionnels.

**Article 10:** L'évaluation régulière de la qualité de la vie et de nos projets est essentielle.

ARTICLE 5 : LA FORMATION CONTINUE TOUT AU LONG DE LA VIE PERMET DE SE CONNAÎTRE, SE FORMER, D'ACQUÉRIR ET DE METTRE À JOUR SES PRATIQUES

- Connaissance des rôles et des missions de chaque catégorie professionnelle.
- Repérer, organiser ses besoins en formation (passeport formation).
- Participer à la création et à la mise à jour de protocoles.
- Réunion pluridisciplinaire, sollicitations des ressources individuelles et collectives.

ARTICLE 6 : LE TRAVAIL EN COMMUN ET NOTRE RÉFLEXION COLLECTIVE SONT LE SOCLE DE NOTRE TRAVAIL

- Savoir travailler ensemble, savoir partager le travail mis en place et s'entraider.
- Définir un objectif commun : partager et porter les projets communs.
- Partager et participer aux temps forts : animation, tous les projets de l'établissement, projet de soin, architectural...
- Assurer la cohérence, la continuité, la coordination et le suivi des actions.
- Respecter la confidentialité et le secret professionnel.
- Gérer les conflits en équipe : personne âgée, famille, équipe: recherche de consensus.

### ARTICLE 3 : FAVORISER LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS ENTRE INTERVENANTS AMÉLIORE LA CONNAISSANCE RÉCIPROQUE DU CHAMP D'INTERVENTION DE CHACUN,

- Reconnaissance des différents professionnels.
- Connaissance des différents personnels.
- Le cadre/ responsable est un leader, il fait le lien interne et externe.
- Patience, diplomatie, respect, bienveillance, empathie, tolérance, persévérance.
- Attitude positive, disponibilité, dynamisme.
- Solidarité et entraide, esprit d'équipe.
- Respect mutuel des personnels et de leur fonction, de la personne âgée et de sa famille.
- Assurer la transmission des messages de manière optimale.
- Connaître les outils de travail et de communication.
- Savoir communiquer: message, attitude, utilisation des outils à disposition.

### ARTICLE 4 : LES PERSONNELS D'ENCADREMENT ET CEUX CHARGÉS D'UNE MISSION DE TUTORAT SE DOIVENT D'ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX AGENTS

- Obligation de transmission du savoir.
- Encadrement et formation des nouveaux personnels et des stagiaires.
- Connaître et reconnaître ses domaines de compétences.
- Savoir se remettre en question.
- Mettre à jour ses connaissances et se former.
- Savoir partager ses connaissances et s'enrichir de celles des autres.

### ARTICLE 1: IL EST NÉCESSAIRE D'ÉTABLIR UNE ATTITUDE ET UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL : LE SAVOIR ÊTRE

- Établir des règles de politesse : maintenir les rites sociaux : frapper à la porte, dire bonjour, utiliser le vouvoiement.
- Être présent, disponible, à l'écoute, se libérer de ses représentations, prendre du recul, se repositionner, se mettre en position d'empathie, faire preuve de compréhension.
- Tenir compte des souhaits et des habitudes du résident.
- Respecter la pudeur : les portes de la chambre sont fermées, porter attention à la nudité et à la température de la chambre.
- Prendre soin des résidents avec équité.
- Faire preuve d'humilité et d'ouverture d'esprit.
- Respecter les autres et prendre soin de soi.
- La tenue professionnelle : propre, cheveux attachés, pas de port de bijoux, ni de vernis à ongle, chaussures adaptées.

### ARTICLE 2: LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS ET L'INTER PROFESSIONNALITÉ IMPLIQUE UNE DÉFINITION CLAIRE DES TÂCHES DE CHACUN : LE SAVOIR FAIRE

#### **Le secteur cuisine :**

- Organiser la préparation et la distribution des repas;
- S'adapter aux besoins alimentaires de l'établissement;
- Respecter et faire appliquer les règles d'hygiène: HACCP;
- Veiller à la qualité des produits.

#### **Le secteur lingerie :**

- Entretenir le linge des résidents : recueil, entretien et Distribution.

#### **L'Animatrice :**

- Mettre en place des activités adaptées;
- Animer un atelier;
- Evaluer les objectifs d'animation;
- Rechercher des partenaires;
- Encadrer les bénévoles;
- Réaliser le projet d'animation.

**Le Pôle soin:****Le médecin coordonnateur:**

- Répondre à des objectifs de santé publique ;
- Garantir une meilleure qualité de prise en charge gérontologique et une maîtrise adaptée des dépenses de santé;
- Définir les priorités de soins;
- Faciliter la coordination avec les autres prestataires de soins externe à l'institution, notamment les médecins libéraux;
- Organiser la permanence des soins et animer les réunions de concertation;
- Assurer la formation gérontologique continue du personnel;
- Évaluer la dépendance, les pathologies et la charge des soins requis (G.I.R, Pathos).

**Cadres et responsable de secteur :**

- Des compétences en management: organiser, planifier, contrôler, réajuster;
- Le respect des agents: motivation, communication, planification;
- Se positionner dans son domaine de compétences;
- Faire preuve de rigueur et de méthodologie;
- Utiliser un raisonnement éthique, selon des valeurs professionnelles: humanité, dignité, équité, justice, solidarité, lien social, protection des plus faibles;
- Valoriser les équipes et la personne âgée;
- Savoir conduire un projet.

**Infirmiers Diplômés d'État :**

- Observer: recueil de données et histoire de vie du résident;
- Prendre soin de l'environnement du résident (hygiène);
- Respect des effets personnels;
- Traiter les maux;
- Planifier, organiser, évaluer et réajuster les soins préventifs et curatifs.

**Aide soignant/Agent des services hospitaliers:**

- Aider à la réalisation des actes de la vie quotidienne et des soins;
- Surveillance de la satisfaction des besoins des résidents;
- Assurer le confort et le bien-être (prévention des risques et des accidents, pas de gaspillage (utilisation à bon escient du matériel, soin du matériel et du linge des résidents).

- Ajuster l'accompagnant à la réactivité émotionnelle cognitive et comportementale des résidents.

**L'ergothérapeute :**

- Gérer le matériel auxiliaire;
- Conseiller et faire les démonstrations de nouveaux matériels;
- Veiller à la bonne application de l'utilisation du matériel auxiliaire;
- Évaluer et accompagner (individuellement et/ou collectivement) les capacités et les incapacités de la personne par rapport à son environnement.

**La diététicienne :**

- Établir les menus, les régimes et les bilans nutritionnels;
- Élaborer des enquêtes de satisfaction, tester les nouveaux produits;
- Accompagner le résident, sa famille ou l'équipe dans la compréhension de ses rapports nutritionnels;
- Veiller au respect des régimes;
- Participer aux ateliers cuisines;
- Optimiser la prise alimentaire par l'aménagement des saveurs et des textures.

**Le Pôle psychologique:****L'aide médico-psychologique:**

- Accompagner : le compagnon c'est celui qui est à côté de la personne, qui marche du même pas, au même rythme, dans la même direction. Il n'est pas le guide qui va devant, il n'est pas le secouriste qui se tient derrière. Il est avant tout celui qui est présent et qui s'ajuste.

**Psychologue gérontologue :**

- Prise en soin psychologique personnalisée des résidents;
- Évaluer ses ressources et accompagner : humeur, fonctions cognitives, comportement, adaptation;
- Aider la personne âgée à réaliser son projet de vie, en lien avec les différents acteurs de sa vie : famille, équipe, lieu de vie.